Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 39

Artikel: Recettes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193837

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la retraite comme un simple chef de bureau.

Renommée par son ardeur au travail, sa douceur, sa docilité, Jenny ne se serait jamais permis les capricieuses incartades que l'on reproche à son successeur Jacquot.

Vive, légère et pleine de grâce touchante, Jenny était l'idéal des ânesses royales. Aujourd'hui, l'âge, le repos, une nourriture trop abondante et trop choisie, ont empâté ses formes : l'élégante et coquette bourrique de la reine est atteinte d'obésité. (*La France.*)

La Tunisie.

Quand noutron vîlhio régent est z'u moo, l'a faillu mettrè la pliace su lè papâi, et l'ont fé onna visita avoué clliâo que sè sont preseintâ, po savâi cé qu'avâi lo mé dè cabosse. Lâo z'ont démandâ totès sortès d'afférès, et l'ont dû derè iô l'étâi la Tunisie.

Lo vîlhio Djan à Samin, que n'avâi rein à férè, étâi z'u pè la mâison d'écoula po vairè clliâo novés régents et se trovà quie tandi qu'on lè z'interrogâvè, mâ fut bin ébàyi dè lâo z'oûrè derè que la Tunisie étâi on pàys coumeint lo noûtro, que sè trovâvè pè l'Afrique, âo fin bas dè la carta, tot coumeint lo Sétife, kâ ein saillesseint ye fe âo syndiquo :

— Cein que c'est què dè savâi oquiè, syndiquo : mè qu'avé adé cru que cllia Tunisie l'étâi onna bîte.

On clliou bin rivâ.

On pàysan dè pè contrè Servion qu'avâi menâ onna cabra à la fâirè dè Rua, fasâi route ein s'ein revegneint avoué on autro pàysan dâo coté dè Promaseins, et coumeint sè cognessont po s'étrè z'âo z'u vus, dévezâvont dè çosse et dè cein.

Lâi avâi z'u cauquie teimps dévant onna granta sâiti et on avâi mémameint de qu'on avâi fé dâi procéchons po avâi la pliodze. Lo Vaudois, qu'étâi on inguenôt que n'avâi pas mé dè religïon que ne faillâi, couïenâvè son compagnon, et lâi fasâi : « Tot parâi vo z'autro Fribordzâi, vo z'ïtès onco dâi drôlo dè pistolets dè crairè à clliâo procéchons ; que vollîâi-vo que cein pouéssè férè ? tot cein c'est dâi bambïoulès. »

— Et vo, lé Vaudois, se repond lo Dzoset, vo z'âi bin dè quiet vo fottrè dè no : vo crâidè bin âi paratounéro !

Trop de bonheur.

Un de nos abonnés du vignoble nous écrit :

« Monsieur le rédacteur,

» La vendange bat son plein et la besogne ne manque pas ; mais je ne puis résister à l'envie de vous faire part d'une exclamation que j'ai entendue hier et qui pourrait peut-être trouver sa petite place dans le *Conteur vaudois.*

» Un propriétaire, qui a vendu ses vases pendant les mauvaises années, se trouve très embarrassé pour encaver sa récolte. Il s'adresse en vain à ses amis et à ses voisins, qui ont bien assez à faire pour eux-mêmes ; et après des recherches inutiles, il est obligé de suspendre la cueillette, et, fort ennuyé, il s'écrie :

» — Quelle misère que ces années d'abondance !

» Notre contrée est toute dans la joie, car malgré le gel et la grêle qui ont frappé quelques parchets, on n'a pas fait pareille quantité depuis 1871 : quatre fois plus que l'année dernière !

» Votre fidèle abonné,

» ***. »

Sous le titre : *Théâtres et concerts*, les journaux de Paris publient cet entrefilets :

« La direction de l'Opéra vient de prendre une excellente mesure : l'accès des fauteuils sera interdit désormais aux porteurs de vêtements négligés, tels que ceux dont les Anglais s'affublent pour venir à notre Académie nationale de musique.

Une autre mesure, qui sera également approuvée de tout le monde, vient d'être prise à l'égard des dames, qui ne seront plus admises aux fauteuils d'orchestre, à partir du 1er octobre, que sans chapeau. Il est certain que les chapeaux à plumes, qu'on porte aujourd'hui, cachent à ceux qui sont placés derrière une grande partie de la scène. A notre avis, le port du chapeau pour les femmes devrait être interdit dans tous les théâtres, à l'orchestre et au balcon. »

On lit dans les mémoires de Pierrefleur :

Orbe. — Prise de l'année 1556. La présente année a esté grandement pleine de challeur et sans pluye que bien peu, de sorte que quant à la récolte des bleds et du foin ne fut rien plus que de la tierce partie de l'année précédente. Et quant aux vins, les vendanges furent faites au mois d'août avec suffisance et abondance de vin ; de sorte que le vin qui paravant se vendait le char dix escus, l'on l'eust pour trois escus. Le bled qui paravant se vendait 13 sols, se vendit après 28 et 30 sols.

Le lumbago du roi Guillaume. — C'était à la fin de la guerre de 1870. Le vainqueur de la France, le roi Guillaume, avait établi son quartier-général à Versailles, où les délégués des souverains de l'Allemagne du sud vinrent, le 19 décembre, lui offrir la dignité d'empereur d'Allemagne. Guillaume l'accepta, et la cérémonie fut fixée au 18 janvier. Mais comme le roi souffrait violemment d'un lumbago, il se demanda s'il pourrait se tenir à cheval dans la grande revue qui devait suivre le couronnement.

Une scène curieuse eut lieu. Il essaya ses forces en enfourchant le bras d'un grand fauteuil, et imita les mouvements d'un cavalier sur son cheval. Mais ce fauteuil avait des roulettes. Le « cavalier » s'agita sans doute trop fort, « imita » trop consciencieusement l'attitude que l'on a à cheval... Le fauteuil glissa sous lui et il tomba de tout son long !...

La chute fut assez sérieuse pour qu'il perdît connaissance.

Il ne tarda pas, cependant, à revenir à lui, mais il était meurtri, il ne pouvait plus se tenir debout ; ce ne fut que le soir qu'il rassura son entourage et qu'il donna l'ordre de ne rien changer au programme arrêté.

Glané dans les archives d'une de nos petites villes :

1746. — M. le Gouverneur fera faire un rattelier tout simple à la cuisine du 1er Régent de sapin et point de buffet dessus.

1763. — Accordé au Granger de B... La genisse qui doit faire son veau de deux ans, et cela à titre d'amodiation pour moitié vache.

1776. — Permis au Sr Antoine Pellechet dit la Joye maître à danser de séjourner icy à bien plaire pour donner des leçons en se bien conduisant.

1800. — A la réquisition du sieur B... chirurgien, il lui est permis de faire garder une chèvre à l'attache sur les grands chemins vu la maladie de son enfant qui en boit le lait.

Nos journaux racontent chaque jour quelque nouvelle anecdote prise dans la vie du regretté L. Ruchonnet. Voici entre autres celle que nous trouvons dans une correspondance de Lausanne adressée au *Neuchâtelois :*

« Comme jeune étudiant, je me trouvais une fois en course dans une vallée de l'Oberland. Notre caravane rencontra un monsieur qui portait un panier lourdement chargé ; il l'avait pris des mains d'une enfant qui pliait sous le poids et qui pleurait : c'était Louis Ruchonnet qui, en vrai père, avait consolé la fillette et l'accompagnait en portant son fardeau. Le président de la Confédération — c'était en 1883 — ne s'est pas trouvé trop grand pour porter un panier et essuyer des larmes. »

Recettes.

Longe de veau braisée. — Désossez et ficelez une longe de veau ; mettez-la dans une

casserole avec 20 gr. de beurre ; faites *revenir* jusqu'à ce que la viande ait une couleur blonde sur toutes les faces ; versez 8 décilitres de bouillon ou d'eau et ajoutez 100 gr. d'oignons, un poids égal de carottes, 2 clous de girofle, 1 bouquet garni, 2 pincées de sel, 1 prise de poivre.

Faites mijoter à petit feu pendant 1 h. 3/4 ; couvrez la casserole, en laissant une ouverture de deux doigts. Retirez la viande ; passez le jus, dégraissez-le et faites-le réduire de moitié. Déficelez le veau, servez-le arrosé du jus. Vous pouvez l'accompagner d'oseille, d'épinard ou de chicorée.

* * *

Raisins à l'eau-de-vie. — On prend du raisin blanc à gros grains et à peau ferme. Les grains les plus beaux doivent être détachés soigneusement un à un sans être froissés. On les pique de quelques coups d'épingle, puis on les met dans un bocal qu'on remplit avec de l'eau-de-vie. On ajoute une quantité suffisante de sucre.

Boutades.

Un journal raconte une assez plaisante aventure arrivée à M. de Grammont-Caderousse. Il se trouvait un jour chez un préfet de l'Empire et on parlait de la police :

— Avec la police telle qu'elle est faite à Paris, disait Grammont-Caderousse au préfet qui était de ses amis, on n'est jamais sûr de rentrer chez soi.

— Tu veux rire ? fit le préfet.

— Tiens-tu le pari ? Un beau billet de mille francs, que demain, sans avoir rien fait, sans avoir dit un mot, je me fais arrêter ?

— Va pour un billet de mille.

Le lendemain, Grammont-Caderousse, accoutré de guenilles suspectes, vint s'asseoir à la table d'un café, sur la terrasse, se fit servir, et puis, tirant de sa poche un mouchoir maculé de sang, noué en bourse, il en vida sur la table le contenu, des louis d'or et des billets de banque, qu'il comptait, en les alignant, comme s'il faisait sa caisse.

Cinq minutes après, deux agents, appelés par les voisins, que ce consommateur inquiétait, vinrent le prier de les suivre. Ce qu'il fit d'ailleurs sans proférer une parole, sans la moindre résistance. On le conduisit au Dépôt après lui avoir vidé toutes ses poches.

Le soir, dans le cabinet du préfet, un chef de service parlait de cette curieuse capture.

— Figurez-vous, monsieur le préfet, ajoutait-il, que nous avons trouvé sur cet individu un porte-cartes très élégant, avec des cartes au nom de Grammont-Caderousse...

Le préfet devint blême. Grammont-Caderousse ? On l'aurait donc assassiné ? Allez vite me chercher cet individu.

Cinq minutes après, Grammont-Caderousse, toujours dans le même accoutrement, était introduit dans le cabinet du préfet. Et éclatant de rire :

— Tu peux donner tes mille francs. Demande à tes agents si j'ai rien fait ou rien dit. Et me voilà depuis cinq heures au Dépôt. Ça ne te coûte que deux cents francs l'heure.

Sur le pas de porte, devant son établissement, un gros restaurateur causait avec un client.

— Que voulez-vous, disait-il avec force gestes, nous sommes écrasés ! nous avons tant de frais !

— Toi ! dit un effronté gamin qui passait, c'est pas vrai, t'as rien de frais !

A un nouveau cocher :

— Vous savez qu'il faut être poli envers les voyageurs ?

— Ah !...

— Et honnête ?... Par exemple, que feriez-vous, si vous trouviez dans votre voiture un portefeuille contenant cinquante mille francs ?

— Je ne ferais rien, je vivrais de mes rentes.

Mendiants modernes.

— Un petit sou, s'il vous plaît.

— Mais je n'ai pas de monnaie, je n'ai qu'un billet de cent francs.

— Qu'à cela ne tienne, je vais vous rendre.

Une des élèves de M. Ingres qui se destinait à faire des portraits — des portraits de femme, surtout — demandait des conseils à son maître sur le genre auquel elle allait s'adonner. On prête au célèbre peintre cette spirituelle réponse :

— Quand vous aurez à peindre une femme de vingt ans, faites-la telle qu'elle est ; lorsque ce sera une femme de quarante, faites-la telle qu'elle a été.

Une petite fillette ayant commis une indiscrétion en dévoilant à son papa un secret qu'il ne devait pas savoir, fut réprimandée par sa grande sœur.

— Oh ! cela ne fait rien, répond la petite, pour s'excuser, papa oublie tout ce qu'on lui dit.

Un voyageur de commerce dînant au restaurant, demanda une poire à l'hôtesse en lui recommandant surtout de la lui donner mûre.

— Madame, dit-il en payant la carte, je vous avais demandé une poire mûre et non pourrie.

— Que voulez-vous, monsieur, je n'étais pas dedans !

— C'eût été bien pis !

Et il sortit.

Entre mendiants :

— Ça ne va pas fort les affaires.

— Non, mais ça va aller.

— Comment ça !

— Nous allons former un syndicat.

S'il est un homme malheureux c'est bien ce pauvre diable de X..., qui n'a eu aucune chance dans la vie, qui a éprouvé tous les déboires.

— Ah ! monsieur, nous disait-il hier, j'ai une telle déveine que, si l'on venait me dire tout à coup que je suis marié, je... n'en serais pas étonné !

Entre mamans :

— Mon fils annonçait de grandes dispositions pour le piano ; je l'ai tellement poussé, qu'à sept ans il joue déjà à quatre mains. Et le vôtre ?

— Oh ! madame, le mien ne joue encore qu'à quatre pattes.

La semaine dernière un président de police correctionnelle demandait, selon l'usage, à un prévenu, quel était son état.

— Je n'en ai pas, répondit celui-ci.

— Mais, alors, de quoi vivez-vous ?

— Hélas ! monsieur le président, répliqua-t-il, je vis de privations.

Le directeur d'une maison centrale se rend dans la cellule d'un condamné arrivé le matin même.

— Quand nos pensionnaires se conduisent bien, lui dit-il avec affabilité, nous sommes pour eux pleins d'égards. C'est ainsi qu'autant que possible nous leur conservons le métier qu'ils exerçaient avant leur condamnation, et j'espère que nous aurons lieu de vous conserver le vôtre.

— Je l'espère aussi, fait le détenu en s'inclinant.

Et comme le directeur interroge :

— Quel est votre métier ?

— Aéronaute !

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,20. — Canton de Fribourg à fr. 27,90. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,90. — Canton de Genève 3 % à fr. 106 50. De Serbie 3 % à fr. 85,50. — Bari, à fr. 57,—. — Barletta, à fr. 45,.50 — Milan 1861, à 37,50. — Milan 1866, à fr. 11,—. — Venise, à fr. 25,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 106,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,25. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13, 90 — Tabacs serbes, à fr. 11,50. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Cᵉ, *Ancienne maison J. Guilloud*, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.